



RAPPORT DU MAIRE

Présenté à la séance ordinaire du 11 mai 2026

**FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER ET
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

*Chères Saint-Josephoises,
Chers Saint-Josephois,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil,*

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de déposer mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2025. Ce rapport traite des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

Rapport financier 2025

Le rapport financier de l'année 2025 est déposé au conseil municipal le 11 mai 2026. Il présente les données non consolidées de l'administration municipale ainsi que les données financières proportionnelles à notre participation dans certains organismes, conformément aux normes de présentation applicables pour les organismes municipaux. Ces organismes incluent la Régie d'assainissement des eaux Richelieu-Saint-Laurent et la Régie intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch, dont les informations figurent sous la rubrique « *données consolidées* ».

L'exercice financier non consolidé, qui concerne exclusivement la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, affiche un excédent fiscal de 528 238 \$ par rapport à des prévisions budgétaires établies à 6 065 870 \$.

RÉSULTATS 2025 – SAINT-JOSEPH-DE-SOREL **(non consolidé)**

Revenus	6 637 881 \$
Charges (<i>sans les amortissements</i>)	(5 436 681 \$)
Remboursement de la dette à long terme	(524 989 \$)
Autres affectations (<i>immos, excédent, réserves</i>)	(147 973 \$)
<u>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</u>	<u>528 238 \$</u>

Le surplus de l'année 2025 s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu en matière de rémunération, de charges sociales et de frais financiers. Des économies ont également été réalisées au service des travaux publics en privilégiant l'exécution des travaux à l'interne plutôt que de les confier à la sous-traitance. Par ailleurs, des revenus supérieurs aux prévisions ont été enregistrés, notamment en ce qui concerne les droits sur les mutations immobilières ainsi que sur les revenus sur la consommation d'eau au compteur.

Au 31 décembre 2025, le surplus accumulé non affecté de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'élève à 1 171 897 \$, tandis que le surplus accumulé affecté atteint 223 162 \$.

Investissements et projets

En 2025, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a poursuivi ses efforts de revitalisation du milieu et d'amélioration des services aux citoyens, investissant un total de 705 985 \$ dans ses immobilisations.

Infrastructures

Soucieuse de l'état de ses infrastructures municipales, qui constituent la base des services offerts à la population, la Ville a consacré en 2025 une somme importante de 190 179 \$ à leur amélioration. Des plans et devis ainsi que des analyses en laboratoire ont été réalisés en vue de la réfection des rues McCarthy, Saint-Joseph et Chevrier, dont les travaux auront lieu en 2026. Par ailleurs, la préparation des plans et devis pour la réfection d'autres rues se poursuit, tout comme le projet de remplacement de la conduite du déversoir d'un régulateur de débit.

Des inspections ont été réalisées sur plusieurs sections du réseau d'égouts, et le projet d'installation des compteurs d'eau, exigé par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, a été mené à terme.

Enfin, la mise à jour du plan d'intervention sur les infrastructures municipales et l'élaboration du plan de gestion des actifs sont toujours en cours. Ces deux outils sont essentiels pour assurer une gestion rigoureuse et durable des infrastructures municipales.

Parcs

La Ville a investi 383 716 \$ dans l'amélioration de ses parcs en 2025. Parmi les principaux projets, la rénovation complète du bloc sanitaire du parc de la Pointe-aux-Pins a été réalisée. Le bâtiment sera de nouveau accessible dès l'été 2026.

Par ailleurs, de nouvelles installations ont été aménagées au parc Charlemagne-Péloquin afin de diversifier l'offre d'activités extérieures. Ces équipements, financés en grande partie par des subventions, comprennent des modules d'exercices extérieurs ainsi que du mobilier urbain en béton, dont certaines tables ludiques. Des tables adaptées aux personnes à mobilité réduite ont également été ajoutées.

Équipements

Dans un souci d'améliorer l'efficacité des services offerts aux citoyens, la Ville a investi 90 911 \$ dans l'acquisition de nouveaux équipements de travail. L'achat principal concerne un équipement de chasse-neige destiné au chargeur sur roues, permettant d'assurer les opérations hivernales. La Ville a également procédé à l'acquisition de mobilier de bureau ainsi que d'équipements informatiques afin de soutenir ses équipes et moderniser ses infrastructures.

Bâtiments

Au cours de l'année, des investissements ont été réalisés dans nos bâtiments municipaux. Au centre récréatif Aussant, des travaux ont été effectués pour réparer les portes d'entrée principales et installer un système d'éclairage d'urgence.

À l'Hôtel de Ville, la troisième et dernière phase de l'éclairage architectural a été complétée, renforçant la mise en valeur du bâtiment. Nous avons également procédé à l'acquisition de nouvelles scènes et d'accessoires pour les salles communautaires du deuxième étage, ainsi qu'au remplacement des poignées des portes principales. De plus, une borne de recharge électrique a été installée en vue de l'acquisition d'un véhicule électrique en 2026.

Finalement, le déploiement du nouveau logo s'est achevé. L'ensemble de ces investissements représente un total de 41 180 \$.

Bons coups et projets

Il va sans dire que les festivités entourant le 150^e anniversaire de la Ville, célébré en 2025, occupent une place toute particulière dans notre bilan. Cet événement d'envergure, ponctué d'une multitude d'activités rassembleuses, a marqué l'année de façon mémorable. Les célébrations ont suscité un véritable élan de fierté et mobilisé de nombreux acteurs issus de divers milieux, faisant de 2025 une année riche en émotions, en rencontres et en moments forts pour toute la communauté.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a mené, en 2025, un important exercice de planification stratégique visant à orienter ses actions pour les prochaines années. Élaborée au cours de l'année 2025 et adoptée en février 2026, cette planification s'appuie sur une démarche résolument collaborative ayant mobilisé les élus, l'administration municipale, les employés, les citoyens ainsi que plusieurs partenaires du milieu. La Ville tient d'ailleurs à souligner la qualité de cette collaboration, qui a grandement contribué au succès de la démarche.

Cette mobilisation collective a permis de dégager des orientations communes, solidement ancrées dans les réalités locales et les aspirations de la communauté. Ce cadre stratégique guidera désormais les décisions municipales et la préparation des futurs plans d'action, assurant une vision cohérente et durable du développement de la Ville.

État de la dette à long terme

Au 31 décembre 2025 l'endettement total net à long terme consolidé est établi à 6 502 888 \$ et est composé d'un montant de 7 845 200 \$ pour l'administration municipale (auquel on doit déduire 1 884 079 \$ représentant des subventions gouvernementales à recevoir), d'une somme de 242 403 \$ représentant la quote-part de l'endettement des organismes inclus dans notre périmètre comptable et enfin de 299 364 \$ représentant notre quote-part pour la dette de la MRC de Pierre-De Saurel.

L'endettement net à long terme pour la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'élève donc à 5 961 121 \$. Ce qui représente une dette par habitant passant de 4 113 \$ en 2024 (1 577 habitants) à 3 816 \$ en 2025 (1 562 habitants).

Charge fiscale

La charge fiscale moyenne des logements, c'est le montant moyen que les propriétaires paient en taxes municipales pour leur maison ou leur logement au cours d'une année. Cela inclut principalement la taxe foncière et les autres taxes qui apparaissent sur le compte de taxes municipal. Cet indicateur permet de voir, en un

seul chiffre, combien un ménage paie en moyenne pour financer les services offerts par la Ville.

Selon le plus récent profil financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la charge fiscale moyenne des logements de notre ville s'établit à 1 165 \$, un niveau nettement inférieur à celui observé dans les territoires environnants. À titre comparatif, la moyenne de notre MRC atteint 1 799 \$, celle de la Montérégie à 2 413 \$, tandis que la moyenne de l'ensemble du Québec est de 2 376 \$. Cet écart démontre que notre municipalité maintient une pression fiscale parmi les plus faibles de la région, tout en continuant d'offrir des services de qualité à la population.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de l'année 2025 ont fait l'objet d'une vérification par la firme « DANIEL TÉTREAU, CPA INC. ». Cette firme a confirmé que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Toutefois, la Ville n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Conclusion

Guidés par la planification stratégique adoptée en février 2026, un exercice façonné en partie grâce à la participation active de nos citoyens et citoyennes, nous poursuivons notre engagement à bâtir une ville audacieuse, innovante et fière. Cette vision commune, qui nous invite à façonner une communauté active, énergique et dynamique, oriente désormais l'ensemble de nos décisions. En misant sur une gestion financière rigoureuse et sur des choix responsables, nous veillons à offrir un milieu de vie accessible, humain et en constante évolution, tout en protégeant les intérêts des Saint-Josephois et des Saint-Josephoises d'aujourd'hui et de demain. Ensemble, nous continuons de construire un avenir inspirant pour notre collectivité.

Vincent Deguise

Maire